

Fait à Marseille, le 11 mars 2025

Destinataires :

Président.e.s des clubs, entraîneurs

Objet : Réouverture exceptionnelle des engagements pour le Meeting National de Rennes

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs, chers Entraîneurs,

Le nombre important d'engagements dits "nuls" (= 59:59.99) nous ont alertés sur le fait qu'une erreur s'était glissée dans le règlement des compétitions nationales 2024/2025.

Le règlement dit ceci : "*Les temps individuels enregistrés dans IntraNAP et réalisés sur la saison en cours peuvent être pris en compte*".

Or, et comme c'est le cas depuis de nombreuses années, il devrait dire ceci "*Les temps individuels enregistrés dans IntraNAP et réalisés sur la saison en cours, **et la saison précédente**, peuvent être pris en compte*".

En conséquence, et afin de vous laisser la possibilité d'engager vos nageurs avec des temps non nuls, les engagements au Meeting National de Rennes vont être exceptionnellement ouverts jusqu'au **jeudi 13 mars à 12h00**.

Passé ce délai, plus aucune modification ne sera acceptée.

Pour réengager un nageur avec un temps non nul, une manipulation est à faire de votre côté. Il faut décocher puis recocher l'engagement concerné. Le support informatique de la CNNP reste à votre disposition en cas de besoin.

Cordialement,

Antoine FAUVEAU

Président de la Commission Nationale NAP - FFESSM

